

Appel aux candidatures **Comité des athlètes des équipes nationales de Hockey Canada**

Hockey Canada lance un appel aux candidatures pour son comité des athlètes des équipes nationales, auquel les personnes retenues se joindront officiellement le 1^{er} septembre 2024 à titre de représentant(e)s des athlètes.

Il s'agit d'une occasion pour les athlètes qui ont compétitionné pour le Canada à l'international de se faire le porte-voix des athlètes d'Équipe Canada auprès de Hockey Canada et de son conseil d'administration.

Veillez noter qu'il s'agit d'un poste bénévole pour lequel aucune rémunération n'est prévue. Les frais engagés pour les déplacements, les réunions et les autres activités du comité seront toutefois assumés par Hockey Canada, pour autant qu'ils demeurent raisonnables.

OBJET

- *Comptant dix (10) membres représentant les athlètes du hockey canadien et avec l'appui de personnes qui assureront le lien avec le personnel et le conseil d'administration de Hockey Canada, le comité des athlètes des équipes nationales servira de porte-voix aux athlètes de la haute performance de Hockey Canada dans différents programmes de hockey (féminin, masculin, senior, junior, parahockey), le tout dans l'optique d'aider Hockey Canada et son conseil d'administration dans sa mission et sa poursuite d'un milieu sportif axé sur l'athlète.*

CE QUE NOUS CHERCHONS

Les comités d'athlètes forment l'un des mécanismes les plus efficaces pour promouvoir le changement et faire valoir les droits des athlètes de la haute performance au niveau des équipes nationales.

En travaillant auprès du conseil d'administration, du personnel entraîneur et de la direction de Hockey Canada, le comité des athlètes des équipes nationales veillera à ce que la voix des athlètes de la haute performance de tous les programmes de hockey et à tous les niveaux soit entendue, et ce, dans un cadre professionnel et efficace axé sur la collaboration.

Le comité des athlètes des équipes nationales de Hockey Canada aura les fonctions suivantes :

- Établir un canal reconnu, bien défini et valorisé pour faire valoir la perspective des athlètes auprès du personnel, du conseil d'administration et des entraîneurs et entraîneuses aux tables de décision.
- Défendre les différents intérêts de milieux sportifs multidisciplinaires.
- Favoriser la collaboration, la transmission du savoir et une approche axée sur le travail collectif.
- Recueillir la rétroaction des athlètes directement par l'intermédiaire d'un mécanisme officiel reconnu et soutenu par Hockey Canada.
- Investir dans le développement global des athlètes, notamment en soutenant leur croissance sur le plan du leadership et en offrant des occasions de perfectionnement des habiletés et de représentation.



QUI PEUT SOUMETTRE SA CANDIDATURE?

Nous sommes à la recherche d'athlètes, actuel(le)s et ancien(ne)s, de Hockey Canada (par « ancien(ne)s » athlètes, on entend ceux et celles qui ne font plus partie d'une équipe nationale, mais qui ont compétitionné pour le Canada sur la scène internationale à un moment ou un autre au cours des huit [8] dernières années) qui sont en mesure d'apporter des idées, de l'information et des perspectives éclairées quant aux expériences, aux besoins et aux occasions se rapportant aux équipes nationales de Hockey Canada. Il n'est pas nécessaire d'être ou d'avoir été un ou une athlète breveté(e) dans le cadre du Programme d'aide aux athlètes pour soumettre sa candidature.

Le comité des athlètes des équipes nationales sera composé idéalement d'athlètes des programmes senior féminin et masculin, du programme de parahockey et du programme de hockey junior qui ont déjà représenté le Canada aux Jeux olympiques ou paralympiques, ou encore dans un championnat mondial senior ou M18/M20. Le comité de sélection initial tiendra compte également du principe d'inclusion au moment d'évaluer les candidatures. La connaissance des deux langues officielles, les autres postes occupés au sein d'une organisation sportive dans un rôle de gouvernance ou de direction, ainsi que les autres compétences acquises durant le parcours sportif (qualifications, formation, rôles de direction, certifications) feront également partie des critères de sélection.

ENGAGEMENT EN TEMPS

Les membres du comité des athlètes des équipes nationales de Hockey Canada se rencontreront sur une base trimestrielle ainsi qu'au besoin, selon ce que déterminera la présidence du comité. Les réunions se tiendront en mode virtuel et en fonction des disponibilités des membres.

Par ailleurs, si les membres du comité le souhaitent, il pourrait y avoir une rencontre en personne par année, tenue vraisemblablement en parallèle avec une autre réunion des parties prenantes, comme l'assemblée générale annuelle de Hockey Canada.

Les représentant(e)s des athlètes devront se préparer en vue des rencontres du comité, notamment en lisant les documents soumis pour discussion.

Le ou la représentant(e) des athlètes que l'on désignera pour assurer le lien avec le conseil d'administration pourrait devoir assister à certaines réunions du conseil si des questions ayant trait aux athlètes, aux équipes nationales ou à un événement international sont à l'ordre du jour.

Des mandats de deux ou trois ans sont prévus pour les représentant(e)s des athlètes.



RESPONSABILITÉS

Veillez consulter ci-joint [la description du poste](#) de représentant(e) d'athlète.

Avec l'appui du personnel de Hockey Canada, du conseil d'administration de l'organisation et de spécialistes en gouvernance du sport, et sur la base des ressources d'AthletesCAN (notamment le [Guide du conseil des athlètes](#)), le nouveau comité des athlètes des équipes nationales se verra confier les responsabilités suivantes :

- Élaborer le mandat du comité des athlètes des équipes nationales, qui définit notamment les responsabilités et la composition future du comité, les réunions et le processus d'élection. Le mandat viendra essentiellement décrire le fonctionnement du comité.
- Définir la mission et la vision du comité.
- Se faire le porte-voix des athlètes aux réunions de Hockey Canada et des parties prenantes de l'organisation.
- Contribuer à l'élaboration de solutions sur des questions importantes pour les athlètes de la haute performance.
- Établir une stratégie de communication pour le comité.

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE

1. Veuillez d'abord prendre [connaissance de la description de poste ci-jointe](#). Vous avez jusqu'au 2 juin 2024 pour soumettre votre candidature.
2. Cliquez [ici](#) et remplissez le [formulaire de candidature](#), puis joignez toute autre information que vous jugez pertinente.
3. Votre candidature sera examinée en fonction de ce qui suit : (i) votre admissibilité; (ii) le leadership dont vous avez fait preuve en tant qu'athlète; (iii) votre perspective unique en tant qu'athlète et votre expérience en général; (iv) vos autres compétences en matière de leadership; (v) d'autres qualités que le comité de sélection pourrait juger pertinentes.
4. Les candidatures seront évaluées par la chef de la direction de Hockey Canada ainsi que par des spécialistes du hockey et des comités d'athlètes.
5. Nous communiquerons avec vous au plus tard le 30 juin 2024 afin de fixer un rendez-vous pour une entrevue avec le comité de sélection.
6. Les personnes dont la candidature est retenue seront avisées au plus tard le 31 juillet 2024.
7. Une réunion de programmation et de communication aura lieu en août 2024.
8. L'annonce du comité des athlètes des équipes nationales de Hockey Canada se fera au début du mois de septembre 2024.

Pour toute question, veuillez écrire à nominations@hockeycanada.ca.

